

Académie française de judo  
Compte-rendu de la 31<sup>e</sup> séance



**Séance du 16 décembre 2024**

Présents: André Andermatt, Michel Brousse, Alain Chaudeseigne, Jean-Claude Girot, Lionel Grossain, Didier Janicot, Didier Menu, Bernard Messner, Pascale Pierrot-Cracco, Frederico Sanchis, Jean-Pierre Tripet, Isabelle Lasnel (secrétariat).

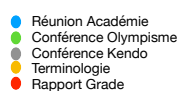
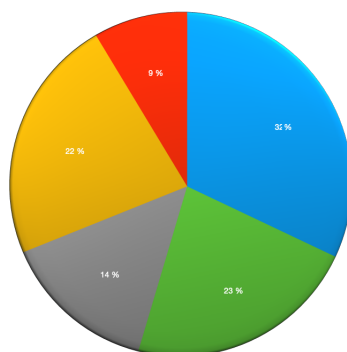
Excusé: Yves Cadot.

La séance est ouverte à 14 heures.

Michel Brousse accueille les académiciens et présente l'ordre du jour. Un hommage est rendu à Jacques Le Berre qui vient de nous quitter. Le compte-rendu de la 30<sup>e</sup> séance ne comporte pas de modification.

**Bilan de l'année 2024**

Michel Brousse présente les actions menées en 2024 et indique la répartition des dépenses.



## **Les projets pour l'année 2025**

Michel Brousse présente les projets qui seront poursuivis pour l'année 2025. Il fait ensuite état des propositions émises par les membres de l'académie.

Au total 12 propositions sont examinées. Une décision collective est prise pour chacun.

Le budget pour l'année 2025 est constitué en conséquence.

### **Projet 1:** Réunion en présentiel et fonctionnement du bureau

Après discussion l'ensemble des membres se prononce pour deux réunions en présentiel

Décision: accepté

### **Projet 2:** Conférence « Le judo et les femmes »

Deux hypothèses sont envisagées avec ou sans cocktail. L'option avec cocktail est souhaitée par l'ensemble des membres

Décision: accepté avec cocktail

### **Projet 3:** Terminologie

Décision: accepté pour une publication au plus tard en juin

### **Projet 4:** Mondo de l'académie

Décision: accepté. Ouverture à l'ensemble des sujets d'actualité

### **Projet 5:** Revue Kodansha spécial kendo

Décision: accepté: Jean-Claude Girot en charge du projet

### **Projet 6:** Ceinture rouge et blanche

Décision: à approfondir. Elargir du sujet à l'ensemble des ceintures. Poursuivre réflexion

Groupe de travail dirigé par Frederico Sanchis

**Les projets 7, 8 et 9** sont centrés sur le développement de la culture judo. Après échanges et considérant qu'aucun de ces projets n'est pour l'instant ni finalisé ni financièrement établi, l'ensemble de la réflexion est confié à Didier Menu et à un groupe de travail pour un approfondissement et une quantification des besoins.

### **Projet 10:** Site de l'académie

La nécessité d'un site au fonctionnement facilité est évoquée par tous

Décision: accepté

### **Projet 11 et 12:** Judo au sens large et judo et l'éthique

Ces deux projets doivent être affiné et une quantification proposée

## Le budget 2025

A l'issue des échanges, la demande de budget 2025 est constituée comme suit:

|   |                 |
|---|-----------------|
|   |                 |
| Réunion Académie en présentiel          | 3 600 €         |
| Fonctionnement bureau                   | 500 €           |
| Conférence « Le judo et les Femmes »    | 3 000 €         |
| Terminologie (production et impression) | 1 000 €         |
| Mondo de l'académie (500€x2)            | 1 000 €         |
| Parution revue Kodansha (n° Kendo)      | 500 €           |
| Ceinture rouge et blanche               | -               |
| Charte du judo français                 | -               |
| La culture judo hors de France          | -               |
| Le site internet de l'académie          | 1 000 €         |
| <b>Total</b>                            | <b>10 600 €</b> |

## Questions diverses

### Le renouvellement du mandat de secrétaire

D'une part, le secrétaire de l'académie a été élu le .4 mars 2022, pour une durée de trois ans. Le renouvellement du poste doit donc être effectué à partir du 3 mars 2025.

D'autre part, étant entendu qu'il n'est pas fait mention d'un bureau dans les statuts de l'académie et par conséquent que le nombre de membres du dit bureau n'est pas limité, Michel Brousse propose

-de procéder au renouvellement du secrétaire, et par association, du bureau à l'échéance de la date définie par les statuts,

-d'accepter, avant cette date, tout membre qui souhaiterait intégrer le bureau de l'académie

### Faut-il définir un protocole *post mortem* ?

A l'issue des débats, il est décidé de confier à Jean-Pierre Triplet une réflexion sur ce sujet délicat et de faire part de ses conclusions lors d'une prochaine séance.

La clôture des travaux est prononcée à 16 heures 25.

Michel Brousse  
Secrétaire de l'Académie française de judo

